



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 30/09/2022
Reçu en préfecture le 30/09/2022
Affiché le 
ID : 065-216502260-20220919-2022057-DE

Séance du 19 septembre 2022 à 18h

2022/057

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Michel DUHAMEL, Bruno CAZERES, Jean-Christophe MADELAINE, Dominique GAYE, Hélène FRANCES, Sandrine TREBUCQ, Ingrid BOUTARFA, Caroline ECORCHON, Jean-Baptiste MARTINEZ, Régine TOSON, Stéphanie MARQUEZ, Dominique GAYE, Alexandre ARRIZABALAGA, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration pour Michel DUHAMEL), Jean TRILLE (procuration pour Bernard JOUCLA), Bernard LHOSSEIN (procuration pour Denis FEGNE), Ingrid BOUTARFA (procuration pour Philippe SOULE-PERE), Caroline ECORCHON (procuration pour Jean-Christophe MADELAINE), Laetitia CAZABAN

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 29 août 2022

LOGICIEL CANTINE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale le besoin d'accompagner la fabrication des repas par un logiciel support qui permettra :

- la définition de l'offre de restauration et la gestion, création et édition des menus (avec origines)
- Le respect du GEMRCN (grammage portions)
- la gestion des stocks
- la comptabilisation des repas et les coûts associés
- la traçabilité et l'historisation des documents
- la tenue à jour des mercuriales et des tarifs
- la commande, réception des denrées....

Plusieurs « logiciels » ont été analysés en commission suivant le tableau ci-dessous :

FOURNISSEUR	MONTANT 1 ^{ère} année (Investissement)	MONTANT (Maintenance)
MAÏA	1500 €	2500 €
SALAMANDRE	35 475 €	3450 €
DATA MEAL	6750 €	2154 €

Compte tenu du nombre de repas servis (150 à 200) du coût et du caractère convivial et adapté de l'outil M le Maire propose de choisir le logiciel MAIA.

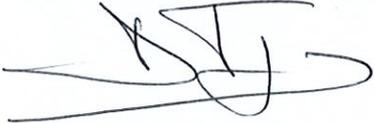
Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à signer l'ensemble des documents afférents à la proposition financière de la société MIA tel que décrit ci-dessus.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le.....
de la publication le.....
IBOS, le.....
Le Maire, .

Le Maire,



Denis FEGNE

Denis FEGNE

